

Le budget

Que la Chambre s'ajourne maintenant afin de discuter de la grève du rail.

La grève s'étend maintenant aux débardeurs, ce qui a un effet dévastateur pour les exportateurs et les agriculteurs de tout le pays. Des travailleurs sont mis à pied par centaines à l'heure actuelle. Il s'agit d'une situation d'urgence, et je demande le consentement unanime pour en discuter maintenant.

La présidente suppléante (Mme Maheu): La Chambre a entendu la motion. Avons-nous le consentement unanime?

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Malheureusement, le député n'a pas le consentement unanime.

M. Thompson: Nous savons maintenant ce qu'ils pensent du pays.

M. Benoit: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je voudrais simplement dire que cela me dérange de . . .

• (1800)

[Français]

M. Jean Landry (Lotbinière, BQ): Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que cette motion est irrecevable.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je voudrais rappeler à l'honorable député que la motion présentée n'a pas reçu le consentement unanime de la Chambre pour qu'elle soit débattue.

[Traduction]

Le député de Végréville a la parole pour poser une question ou faire une observation.

M. Leon E. Benoit (Végréville, Réf.): Madame la Présidente, j'ai une question à poser au député qui vient de prendre la parole. Le député nous a expliqué comment le budget libéral ferait des miracles pour régler nos problèmes financiers actuels.

Comment le député expliquera-t-il à ses électeurs ces pertes d'emplois, ces taux d'intérêt accrus ou constamment élevés et, bien sûr, si le gouvernement n'agit pas, la disparition éventuelle des programmes sociaux?

Je me permets de rappeler le coût des intérêts sur notre dette qui, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, est passé de 39 milliards à bientôt 51 milliards de dollars—et ce ne sont que les intérêts que nous paierons sur la dette fédérale d'ici la fin de cette période budgétaire de trois ans.

Comment le député expliquera-t-il tout ça aux gens de sa circonscription qui se cherchent du travail, qui cherchent à alléger un peu leurs taux d'intérêt hypothécaires et qui ont besoin de la sécurité des programmes sociaux?

M. Simmons: Madame la Présidente, je remercie mon collègue de Végréville. En ce qui concerne la question des emplois, qu'il sache que selon des statistiques indépendantes, 433 000 nouveaux emplois supplémentaires ont été créés dans ce pays depuis un an et demi.

Pour ce qui est des taux d'intérêt, je lui ferai aimablement remarquer qu'il n'est guère honnête de sa part de donner l'impression qu'un gouvernement, quelle que soit sa tendance,

contrôle les taux d'intérêt. En tant que gouvernement, nous pouvons contribuer à instaurer un climat. Cependant ce sont les nombreux éléments à l'étranger qui déterminent vraiment les taux d'intérêt.

Effectivement, les taux d'intérêt sont élevés, mais non pas à cause de ce gouvernement. Ils sont tombés un petit peu aujourd'hui à cause de facteurs indépendants de notre volonté et de la sienne. Le député mélange des éléments qui selon moi sont sans rapport.

S'il veut un point de repère, le député n'a qu'à se reporter aux chiffres de Statistique Canada en ce qui concerne le chômage. Il verra que le taux de chômage est à son niveau le plus bas en huit ans. Cela prouve que nous devons faire quelque chose de bien.

[Français]

M. Jean-Guy Chrétien (Frontenac, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les commentaires sur le Budget faits par mon collègue de Burin—Saint-Georges. Bien sûr, le député a expliqué avec beaucoup de simplicité le déficit budgétaire que connaît présentement le Canada. Selon l'image très colorée des discussions qu'il a tenues avec son épouse, je pourrais lui dire que j'ai tenu moi aussi dans mon foyer les mêmes discussions, mais je suis également sorti pour aller tâter le pouls de mes électeurs pendant la semaine de relâche.

Mes électeurs me parlent souvent de la saine gestion que le gouvernement fédéral devrait d'abord et avant tout donner en exemple. J'ai quelques exemples, telle la pension des députés. C'est surprenant que notre vétéran de Terre-Neuve n'a fait aucune allusion aux pensions des députés et que son chef disait «donnez-moi une journée et je vais régler le problème des pensions de députés.»

Malheureusement, je voudrais vous citer le cas des fenêtres de l'édifice de l'autre côté de la rivière. Madame la Présidente, vous me coupez la parole. Malheureusement, c'est la saine gestion qui manque à ce gouvernement. Il n'y a pas de vision d'avenir.

La présidente suppléante (Mme Maheu): Je regrette, je ne vous coupe pas la parole, mais il ne reste plus de temps.

• (1805)

[Traduction]

M. Simmons: Madame la Présidente, mon collègue de Frontenac me fait comprendre que j'ai de temps à autre des problèmes de communication. Ou bien il m'a mal compris, ou bien je me suis mal exprimé. Il ne s'agissait pas de ma femme, mais de celle d'un autre homme.

À propos des pensions, il y a aussi une grande différence entre lui et moi. Contrairement à moi, il ne prévoit pas habiter dans ce pays assez longtemps pour toucher une pension.

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Madame la Présidente, c'est un grand privilège de pouvoir dire aujourd'hui ce qu'il en est vraiment de ce budget.

Les députés d'en face ont parlé d'atteindre des objectifs. Avec ce budget, ils vont simplement heurter de plein fouet la barrière de la dette. Ils disent détenir la bonne solution. Elle va simple-